

BONJOUR À TOUS

La présente a pour but de vous informer que cette fin de semaine (13 et 14 avril) se tiendra à la Grande-Salle de Saint-Laurent, le IIIème Congrès du Mouvement pour le droit à l'éducation. Ce congrès est une « grosse » discussion sur le travail effectué par l'exécutif du MDE durant la dernière année, sur la mobilisation, le fameux droit à l'éducation...ce qu'il en reste...,sur les droits sociaux, la possibilité d'un autre camp de formation (outils intéressants pour les militantes et militants), etc...

Voici l'Ordre du jour:

SAMEDI

0. Ouverture

1. Élection du praesidium

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Rapport de l'exécutif

Atelier: discussion sur la base du rapport

4. Campagne d'adhésion

5. Finances

6. Présentation des candidatures à l'exécutif

DIMANCHE

Atelier: Le droit à l'éducation

Atelier: La lutte pour les droits sociaux

7. Plan d'action

8. Élection à l'exécutif

9. Nominations sur les comités

10. Camp de formation

11. Varia

12. Levée

Les inscriptions pour le congrès se feront à partir de 9h00 le samedi matin. Le coût est de 8\$ et comprend la bouffe et le café.

Pour toute information sur le congrès ainsi que pour confirmer votre présence a celui-ci, veuillez venir au SIAM.

À BIENTÔT!!!



Nathalie Miglioli

Externe

**III^e Congrès
du
Mouvement pour le droit à l'éducation**

**les 13 et 14 avril au CÉGEP de Saint-Laurent
621 boul. Ste-Croix**

ORDRE DU JOUR

SAMEDI

- 0. ouverture
- 1. élection du praesidium
- 2. adoption de l'ordre du jour
- 3. rapport de l'exécutif
atelier: discussion sur la base du rapport
- 4. campagne d'adhésion
- 5. finances
- 6. présentation des candidatures à l'exécutif

DIMANCHE

- atelier: le droit à l'éducation*
- atelier: la lutte pour les droits sociaux*
- 7. plan d'action
- 8. élections à l'exécutif
- 9. nominations sur les comités
- 10. camp de formation
- 11. varia
- 12. levée

Les inscriptions pour le congrès se feront à partir de 9h00 le samedi matin.

**Veillez confirmer votre présence au local du MDE au (514) 276-0827
ou à l'AECSL au (514) 747-4026**

**N'hésitez pas à entrer en contact avec nous pour de
l'hébergement à partir du vendredi soir.**

Des documents vous seront faxés sous peu

Les frais d'inscriptions seront de 20\$ par délégué-e et de

Plan d'action du Mouvement pour le droit à l'éducation
tel qu'adopté au IIIe congrès les 13 et 14 octobre 1996
au Cégep de Saint-Laurent

Plan d'action pour le printemps 1996

Tenue de kiosques du MDE dans toutes les institutions où les étudiantes et étudiants seront appelé-e-s à se prononcer, en assemblée générale ou par référendum, sur leur affiliation au MDE.

Participation à la manifestation du premier mai à Montréal en produisant son propre matériel d'information incluant ses propres revendications et en effectuant sa propre animation lors de la manif.

Envoi une délégation du MDE à la Marche sur Ottawa organisée par la Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants (FCEE) le 11 mai 1996.

Plan d'action pour l'été 1996

Organisation d'une tournée de sensibilisation dans les écoles secondaires au début de juin, pour préparer les étudiantes et étudiants de secondaire V qui rentreront au cégep en août et faire des contacts dans ce milieu.

Appui à la Rencontre internationale pour l'humanité et contre le néo-libéralisme devant se dérouler au Chiapas (Mexique), du 27 juillet au 3 août 1996. Appel à la formation d'une délégation devant s'y rendre, en collaboration avec les autres organisations intéressées.

Préparation d'une proposition de Déclaration étudiante contre les coupures et pour la justice sociale (titre provisoire).

Tenue d'une Coordination Nationale au début du mois d'août où sera adopté la proposition de Déclaration qui paraîtra dans l'Étincelle.

Plan d'action pour l'automne 1996

Idée générale

Le Mouvement pour le droit à l'éducation lancera dès la rentrée une vaste campagne afin de faire adopter par le plus d'assemblées générales possible une Déclaration étudiante contre les coupures et pour la justice sociale (titre provisoire). Cette campagne politique large (via L'Étincelle, entre autres) préparera les assemblées générales pour une priorisation des revendications au cours des mois d'octobre et de novembre. La Coordination nationale du 13 octobre et le IVe congrès des 1er et 2 novembre seront les occasions pour les associations locales de mettre en commun les décisions des différentes assemblées générales et de décider des priorités de revendications et du reste du plan d'action.

Action et mobilisation

Organisation d'une manifestation du MDE à Montréal, Jeudi le 24 octobre 1996, quelques jours avant le Sommet sur le devenir socio-économique du Québec. Les thèmes de cette manifestation seront: contre les coupures, pour le droit à l'éducation, contre la politique économique du gouvernement et pour la justice sociale.

Appel aux autres mouvements sociaux pour qu'ils consultent leurs membres sur la question des alternatives aux coupures afin d'organiser avec le MDE un Sommet populaire (ou sommet par la base) en novembre ou en décembre 1996. Ce sommet viserait à coordonner la lutte contre la politique des coupures et pour la défense de l'ensemble des droits économiques et sociaux.

Campagne d'information et de recherche d'appuis

Campagne d'information et de lutte contre les coupures, en faisant ressortir les points suivants: frais afférents, augmentation des frais de scolarité et diminution de la période d'admissibilité aux bourses.

Publication d'un numéro de l'Étincelle à la rentrée, incluant notamment: la proposition de Déclaration contre les coupures et pour la justice sociale (titre provisoire), une explication du plan d'action du MDE, une introduction générale au MDE (buts fondamentaux, fonctionnement, etc.), une critique du processus menant au Sommet socio-économique de la fin octobre et des orientations générales du gouvernement, une explication des conséquences concrètes des coupures sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation, un article contre les frais afférents ainsi que l'annonce des assemblées publiques de septembre et de la manifestation du 24 Octobre.

Assemblées publiques régionales à la rentrée afin de recruter des militantes et des militants, de susciter la formation de comités locaux et de lancer la mobilisation pour les assemblées générales et la manifestation du 24 octobre.

Vaste campagne d'information et de recherche d'appuis auprès des groupes populaires, de femmes et des syndicats.

Kiosques d'information sur le MDE à la rentrée dans toutes les institutions membres et les institutions susceptibles de travailler avec le MDE durant la session.

Tournée nationale à la mi-septembre pour présenter le plan d'action et la proposition de déclaration aux exécutifs des associations locales et susciter la participation au camp de formation et à la Coordination nationale.

Processus démocratique

Invitation aux associations étudiantes à tenir des assemblées générales de la mi-septembre au début d'octobre pour présenter le projet de déclaration et voter la demi-journée de grève nécessaire à une assemblée générale extraordinaire.

Camp de formation les 11 et 12 octobre suivi d'une Coordination nationale le 13 octobre. Cette CN devra proposer des priorités de revendications et une suite du plan d'action, comme base de discussion dans les assemblées générales extraordinaires.

Invitation aux associations étudiantes à tenir une assemblée générale extraordinaire d'une demi-journée, avec levée des cours, entre le 14 et le 23 octobre, avec un ordre du jour incluant des discussions en comités, suivies de délibérantes sur la déclaration ainsi que sur les priorités de revendications, une proposition de grève pour la manifestation du 24 octobre et le plan d'action pour le reste de l'année scolaire.

Tenue du IV^e congrès du MDE les 2 et 3 novembre afin d'adopter la version définitive de la Déclaration étudiante contre les coupures et pour la justice sociale (titre provisoire), de donner au MDE des priorités de revendications pour le reste de l'année scolaire et de déterminer la suite du plan d'action

Formation et nominations sur les comités

IIIe congrès du Mouvement pour le droit à l'éducation

Comité de révision de la charte

1. qu'un comité ad-hoc soit créé afin de réviser la charte du MDE. Il devra déposer un rapport et des recommandations à la coordination nationale du mois d'août. Le comité devra demander des avis et des recommandations des militantes et des militants autant en ce qui concerne la charte que le fonctionnement du mouvement.

Comité de recherche et de formation

Attendu que le comité des programmes n'a pas suscité d'implication tout au long de l'année. Nous suggérons la création d'un comité qui pourrait être appelé à remplacer le comité du programme lors d'une éventuelle modification de la charte.

1. que l'on forme un comité de recherche et de formation

2. que le comité de recherche et de formation soit composé de cinq personnes nommées par le congrès ou la coordination nationale et révocables par ces deux instances. Il supervise le travail de recherche et d'élaboration de l'argumentation du mouvement. Il est également responsable d'assurer la formation des militants et militantes, notamment par le biais des camps de formation. Le comité peut s'adjoindre un nombre illimité de collaborateurs et de collaboratrices. Il détient également le pouvoir de faire directement des recommandations à l'exécutif, à la CN et au congrès en ce qui concerne les revendications, l'argumentation, la recherche et la formation.

Comité de solidarité internationale

Lors du congrès extraordinaire du Mouvement pour le droit à l'éducation du 24 février 1996, un comité a été formé afin de se pencher sur la composition et le mandat d'un éventuel «comité de solidarité internationale». Voici les recommandations de ce comité.

1. que l'on forme un comité de solidarité internationale avec la définition suivante:

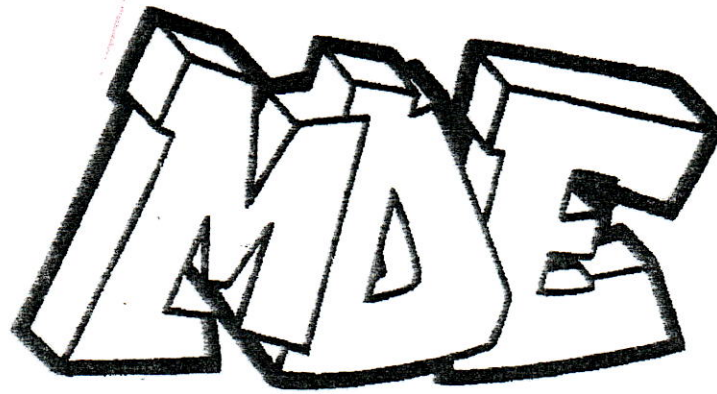
Le comité de solidarité internationale effectue des recherches afin d'alimenter la réflexion du Mouvement sur la conjoncture mondiale entre autres par l'écriture d'articles pour L'Étincelle, la préparation d'ateliers pour les camps de formation et la production de textes de réflexion pour le congrès, la coordination nationale et l'exécutif. Il voit au développement d'un réseau de communication et de liens de solidarité avec le mouvement étudiant international. Il développe également des liens avec les autres organisations de solidarité internationale, tant au niveau des institutions d'enseignement qu'au niveau national;

2. que lors du prochain congrès, il soit proposé d'ajouter le comité de solidarité internationale aux comités permanents prévus par la charte;

3. que le comité de solidarité internationale soit mandaté pour travailler avec le Réseau Alternatives vis son comité jeunes sur toutes les actions que les deux groupes pourront faire conjointement.

4. que le MDE appuie officiellement la Rencontre internationale pour l'humanité et contre le néo-libéralisme devant se dérouler au Chiapas (Mexique), du 27 juillet au 3 août 1996. Que le MDE appuie la formation d'une délégation devant s'y rendre, en collaboration avec les autres organisations intéressées. (voir invitation ci-jointe)

**Rapport du trésorier:
Bilan financier
1995-1996 et
prévisions budgétaires
1996-1997**



Mathieu Mourez
Mouvement pour le Droit à l'Éducation
Déposé au IIIe Congrès le 14 avril 1996

Bilan financier du 1er mai 1995 au 31 mars 1996

Dépenses

Poste de dépense	Prévision	Dépense réelle	Dépense/Prévision
Camp de formation	0.00	0.98	N/A
Transport	2 000.00	1 468.91	0.73
Fournitures bureau	1 000.00	1 320.49	1.32
Frais d'avocat	0.00	0.00	N/A
Frais bancaires	200.00	102.30	0.51
Frais postaux	2 000.00	324.58	0.16
Incorporation	300.00	215.07	0.72
Information	3 000.00	4 259.00	1.42
Loyer	600.00	725.00	1.21
Mobilier	500.00	0.00	0.00
Mobilisation	1 500.00	169.52	0.11
Recherche	2 700.00	2 677.89	0.99
Représentation	2 000.00	1 861.66	0.93
Ressources externes	2 300.00	1 650.00	0.72
Télécommunications	1 500.00	2 202.00	1.47
Total	20 000.00	16 977.40	0.85

Revenus

Type de revenu	Prévision	Revenu réel	Revenu/Prévision
Cotisations	16 000.00	13 606.25	0.85
Dons	4 000.00	360.00	0.09
Total	20 000.00	13 966.25	0.70

Dettes

Créancier	Montant
SoGÉÉCoM	527.92
AGEM	1 500.00
FCEE	3 000.00

Encaisse

Compte	Montant
Caisse populaire St-Vincent-Ferrier, Folio 81102	1 168.98

Points saillants

- Les dépenses excédant d'environ 3 000 \$ les revenus.
- La dette totale s'élève à plus de 5 000 \$.
- Le camp de formation aura coûté 0.98 \$.
- Les budgets de frais postaux et de mobilisation n'ont pratiquement pas été utilisés.
- Les budgets d'information et de télécommunications sont largement déficitaires.
- La facture pour le dernier numéro de *l'Étincelle* (environ 1 100\$) ainsi que plusieurs factures diverses (environ 500\$) devront être payées dans le prochain mois.

Notes sur le bilan

Le déséquilibre entre les dépenses et les revenus de l'organisation sont le résultat de plusieurs erreurs de gestion:

- Mauvaise prévision des revenus. En effet, on remarque que l'organisation, si elle n'a dépensé que 85% de ce qu'elle avait prévu, n'a reçu que 70% de ce à quoi elle s'attendait. Les prévisions très optimistes n'ont pas été révisées à la baisse car l'exécutif semblait être convaincu de l'adhésion prochaine de nouvelles associations.
- Manque de contrôle sur les dépenses. La trésorerie, au lieu d'être consultée avant des dépenses importantes, s'est souvent retrouvée devant le fait accompli. La production d'un numéro de *l'Étincelle* de plus que prévu, ainsi que des factures de téléphone monstrueuses sont en grande part responsables du déficit.
- Changement à la trésorerie. Martin Goupil ayant laissé tomber les finances du MDE sans faire de bilan, j'ai dû réorganiser les finances, et je n'ai pu avoir une idée claire de la situation qu'à la fin décembre.

Prévisions budgétaires du 1er avril 1996 au 31 mars 1997

Dépenses

Poste de dépense	Prévision	Notes
Loyer	1 202.08	12 mois x 100 + une ampoule
Télécommunications	2 000.00	Sur la base de cette année
Recherche	50.00	Impression du mémoire
Frais de gestion	100.00	Sur la base de cette année
Mobilisation	350.00	
<i>L'Étincelle</i>	6 000.00	5 numéros (dont le dernier) x 1 200
Réunions	450.00	Devraient être auto-financées
Représentation	3 500.00	Sur la base (Représentation+Transports)
Exécutif	120.00	Principalement, retour en taxi
Fournitures	600.00	
Information	1 500.00	
Camp de formation	100.00	Devraient être auto-financés
Ressources externes	1 000.00	
Dette	3 027.92	
Total	20 000.00	

Revenus

Type de revenu	Montant
Cote Maisonneuve	5 200.00
Cote Anthropologie-UdM	800.00
Cote St-Laurent	4 700.00
Cote Brébeuf	1 600.00
Cote Sociologie-UQAM	300.00
Cote André-Laurendeau	3 100.00
Cote Philosophie-U.Laval	150.00
Autres cotes	3 150.00
Dons	1 000.00
Total	20 000.00

Dettes

Créancier	Montant
FCEE	2 000.00

Notes sur les prévisions

- Les postes de dépenses ont été changés afin de permettre une meilleure planification. Ainsi, le budget de *l'Étincelle* est séparé de celui de l'information. Les budgets de transport et de représentation ont été fusionnés car la distinction entre ces deux postes n'a jamais été claire. Un poste a été créé pour l'organisation des réunions (CN et congrès), qui tombait jusqu'à maintenant dans les ressources externes. Enfin, les postes de frais d'avocat et de frais postaux ont été abolis.
- Une partie des dettes sera remboursée. La dette à la SoGÉÉCOM et celle à l'AGEM le seront complètement. Un tiers de la dette à la FCEE sera versée en deux versements de 500.00\$. Une entente devra être faite auprès d'elle afin d'étendre le délais de remboursement sur deux ou trois ans, en considérant la possibilité de verser un faible intérêt.
- Les prévisions de revenus comprennent 3 150.00\$ de cotisations d'association(s) qui n'est ou ne sont pas encore membre(s). Je me suis basé sur la taille moyenne d'un CÉGEP. Par ailleurs, le MDE devra aller chercher 1 000.00\$ de dons auprès d'organisation non-étudiantes. Ces chiffres peuvent sembler conservateurs, mais c'est précisément un trop grand optimisme dans les revenus qui nous a conduit à la situation d'aujourd'hui.

Tableau 1

Les tendances politiques dans le syndicalisme

	Syndicalisme de boutique ou patronal	Syndicalisme d'affaire ou corporatisme	Syndicalisme de combat
IDÉOLOGIE:	Suprématie des dirigeant-e-s sur les travailleurs et travailleuses. Néolibéralisme.	Communauté d'intérêts entre les patrons et les travailleurs. Néolibéralisme modéré selon l'intérêt des membre, donc corporatisme.	Conflit d'intérêts entre les patrons et les travailleurs et travailleuse. Rejet du néolibéralisme. Solidarité avec les mouvements sociaux
OBJECTIFS	<p>1) Contre les syndicats d'affaire ou de combat</p> <p>2) Convention rédigée par le patron</p> <p>3) Assurer la paix dans l'entreprise</p>	<p>Contre les syndicats de boutique ou de combat</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt immédiat des seuls membres, souvent au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Assurer la paix dans l'entreprise entre les négociations.</p>	<p>Contre les syndicats de boutique d'affaire</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt des membres à long terme, jamais au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Obtenir des gains sociaux dès que le rapport de force le permet</p>
ORIENTATION POLITIQUE	Contre le progrès social,	Pour le progrès social seulement si c'est directement payant pour la fédération ou le syndicat concerné.	Pour le progrès social en tout temps.
Appui aux PARTIS POLITIQUES	Appui aux partis les plus réactionnaires	Appui aux partis au pouvoir	Appui à AUCUN parti, en tant que contre-pouvoir.
	DROITE CONSERVATRICE	DROITE LIBÉRALE (au vrai sens du terme libéral, et non pas selon la politique constitutionnelle québécoise)	GAUCHE

Tableau 1

Les tendances politiques dans le syndicalisme

	Syndicalisme de boutique ou patronal	Syndicalisme d'affaire ou corporatisme	Syndicalisme de combat
IDÉOLOGIE:	Suprématie des dirigeant-e-s sur les travailleurs et travailleuses. Néolibéralisme.	Communauté d'intérêts entre les patrons et les travailleurs. Néolibéralisme modéré selon l'intérêt des membre, donc corporatisme.	Conflit d'intérêts entre les patrons et les travailleurs et travailleuse. Rejet du néolibéralisme. Solidarité avec les mouvements sociaux
OBJECTIFS	<p>1) Contre les syndicats d'affaire ou de combat</p> <p>2) Convention rédigée par le patron</p> <p>3) Assurer la paix dans l'entreprise</p>	<p>Contre les syndicats de boutique ou de combat</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt immédiat des seuls membres, souvent au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Assurer la paix dans l'entreprise entre les négociations.</p>	<p>Contre les syndicats de boutique d'affaire</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt des membres à long terme, jamais au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Obtenir des gains sociaux dès que le rapport de force le permet</p>
ORIENTATION POLITIQUE	Contre le progrès social,	Pour le progrès social seulement si c'est directement payant pour la fédération ou le syndicat concerné.	Pour le progrès social en tout temps.
Appui aux PARTIS POLITIQUES	Appui aux partis les plus réactionnaires	Appui aux partis au pouvoir	Appui à AUCUN parti, en tant que contre-pouvoir.
	DROITE CONSERVATRICE	DROITE LIBÉRALE (au vrai sens du terme libéral, et non pas selon la politique constitutionnelle québécoise)	GAUCHE

Tableau 1

Les tendances politiques dans le syndicalisme

	Syndicalisme de boutique ou patronal	Syndicalisme d'affaire ou corporatisme	Syndicalisme de combat
IDÉOLOGIE:	Suprématie des dirigeants sur les travailleurs et travailleuses. Néolibéralisme.	Communauté d'intérêts entre les patrons et les travailleurs. Néolibéralisme modéré selon l'intérêt des membres, donc corporatisme.	Conflit d'intérêts entre les patrons et les travailleurs et travailleuse. Rejet du néolibéralisme. Solidarité avec les mouvements sociaux
OBJECTIFS	<p>1) Contre les syndicats d'affaire ou de combat</p> <p>2) Convention rédigée par le patron</p> <p>3) Assurer la paix dans l'entreprise</p>	<p>Contre les syndicats de boutique ou de combat</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt immédiat des seuls membres, souvent au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Assurer la paix dans l'entreprise entre les négociations.</p>	<p>Contre les syndicats de boutique d'affaire</p> <p>Convention négociée selon l'intérêt des membres à long terme, jamais au détriment des autres salarié-e-s.</p> <p>Obtenir des gains sociaux dès que le rapport de force le permet</p>
ORIENTATION POLITIQUE	Contre le progrès social,	Pour le progrès social seulement si c'est directement payant pour la fédération ou le syndicat concerné.	Pour le progrès social en tout temps.
Appui aux PARTIS POLITIQUES	Appui aux partis les plus réactionnaires	Appui aux partis au pouvoir	Appui à AUCUN parti, en tant que contre-pouvoir.
	DROITE CONSERVATRICE	DROITE LIBÉRALE (au vrai sens du terme libéral, et non pas selon la politique constitutionnelle québécoise)	GAUCHE

Tableau 2

Les types d'action syndicale

	Syndicalisme de boutique ou patronal	Syndicalisme d'affaire ou corporatisme	Syndicalisme de combat
MOYENS	<p>1) Aucun moyen de pression contre les patrons.</p> <p>2) Mécanisme de grief dominé par la direction</p> <p>3) Pas d'information transmise aux membres</p> <p>4) Aucune formation donnée aux militant-e-s.</p>	<p>Grève, seulement si nécessaire, pendant la période de négociation</p> <p>Griefs sur les salaires et la sécurité d'emploi.</p> <p>Peu d'information transmises. Informations proviennent du sommet.</p> <p>Formation strictement technique donnée à certains syndiqué-e-s, le plus souvent uniquement aux membres des exécutifs.</p>	<p>Grève, occupations, débrayage, manifestation, désobéissance civile, selon le rapport de force.</p> <p>Emploi du mécanisme de griefs et de tout autre moyen pour faire respecter la convention.</p> <p>Information complète et analyse de cette information. Contrôlée à la base par des journaux de syndicats locaux.</p> <p>Formation syndicale et politique s'adressant à tous les membres intéressé-e-s.</p>
ORGANISATION	<p>1) Très centralisée et contrôlée par les permanents et le patron.</p> <p>2) Pas d'activités syndicales</p>	<p>Très centralisée et contrôlée par l'exécutif et les permanents</p> <p>Faible participation à des activités syndicales, même si celles-ci sont bien planifiées.</p>	<p>Peu centralisée et contrôlée par la base via l'assemblée générale et le conseil syndical.</p> <p>Bonnes participations aux activités syndicales, si celles-ci sont bien planifiées.</p>